

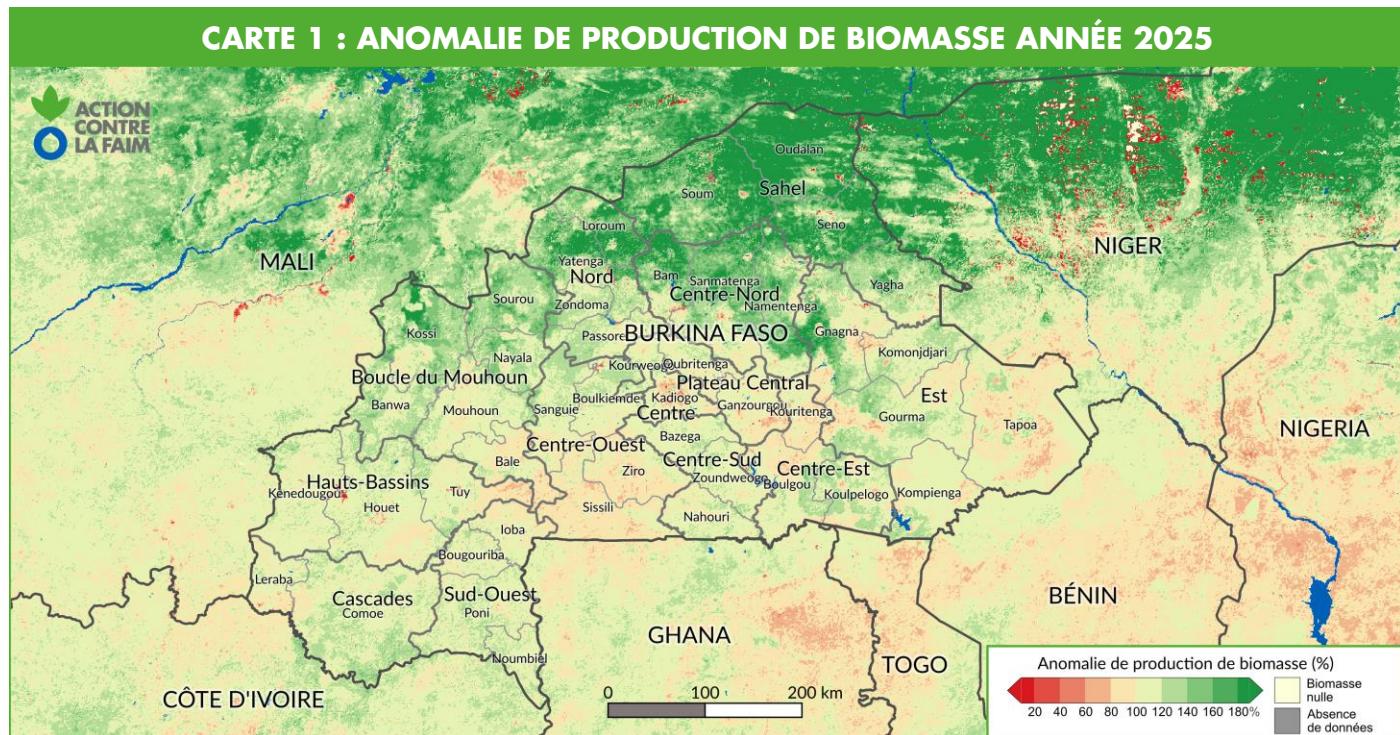


PRODUCTION DE BIOMASSE EN 2025 ANALYSES ET PERSPECTIVES POUR 2026

BURKINA FASO

**CHARLES SAWADOGO
CHÉRIF ASSANE DIALLO
EVE-MARIE LAVAUD
ERWANN FILLOL**

ACTION AGAINST HUNGER  **ACTION CONTRE LA FAIM**



FAITS SAILLANTS

- Saison des pluies positive
- Saison des pluies positive avec des inondations localisées
- Installation tardive de la saison hivernale sur une grande partie du pays mais des poches de sécheresse persistantes
- Productions de biomasses supérieures à la moyenne au niveau national :
 - Très fortes productions dans le Centre-Nord, la Boucle du Mouhoun, le Nord et le Sahel
 - Productions moyennes à faibles dans les Cascades, le Centre et le Plateau central
 - Productions très faibles dans certaines parties du Centre-Est et du Centre-Ouest
- Contexte sécuritaire difficile aux frontières et sur les corridors de transhumance
- Restrictions internes de mobilité et limitation de la transhumance transfrontalière vers le Bénin et le Togo

INTRODUCTION

Ce document présente une évaluation de la production végétale au cours de la saison des pluies 2025 au Burkina Faso.

Cette année, la production de biomasse s'est révélée globalement supérieure à la normale sur l'ensemble du territoire. Sur le plan pluviométrique, les cumuls saisonniers ont été comparables à ceux de l'année précédente sur la majorité des régions, à l'exception de localités stratégiques situées sur les parcours de transhumance. Les régions des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Sud et du Centre-Est (Boulgou et Koulpélogo), en direction du Mali, de la

Côte d'Ivoire et du Ghana, ont enregistré une biomasse légèrement supérieure à la normale.

Cette disponibilité accrue de pâturage constitue un atout pour répondre aux besoins des communautés pastorales, sous réserve que les conditions d'accès soient réunies. Or, dans certaines zones, l'exploitation de cette biomasse demeure entravée par le contexte sécuritaire, en particulier dans le Sahel, le Centre-Nord, le Nord et la Boucle du Mouhoun. Des actions de surveillance rapprochée menées par les acteurs agropastoraux apparaissent indispensables afin de prévenir toute dégradation de la situation pastorale au Burkina Faso.

DESCRIPTION DU SYSTÈME

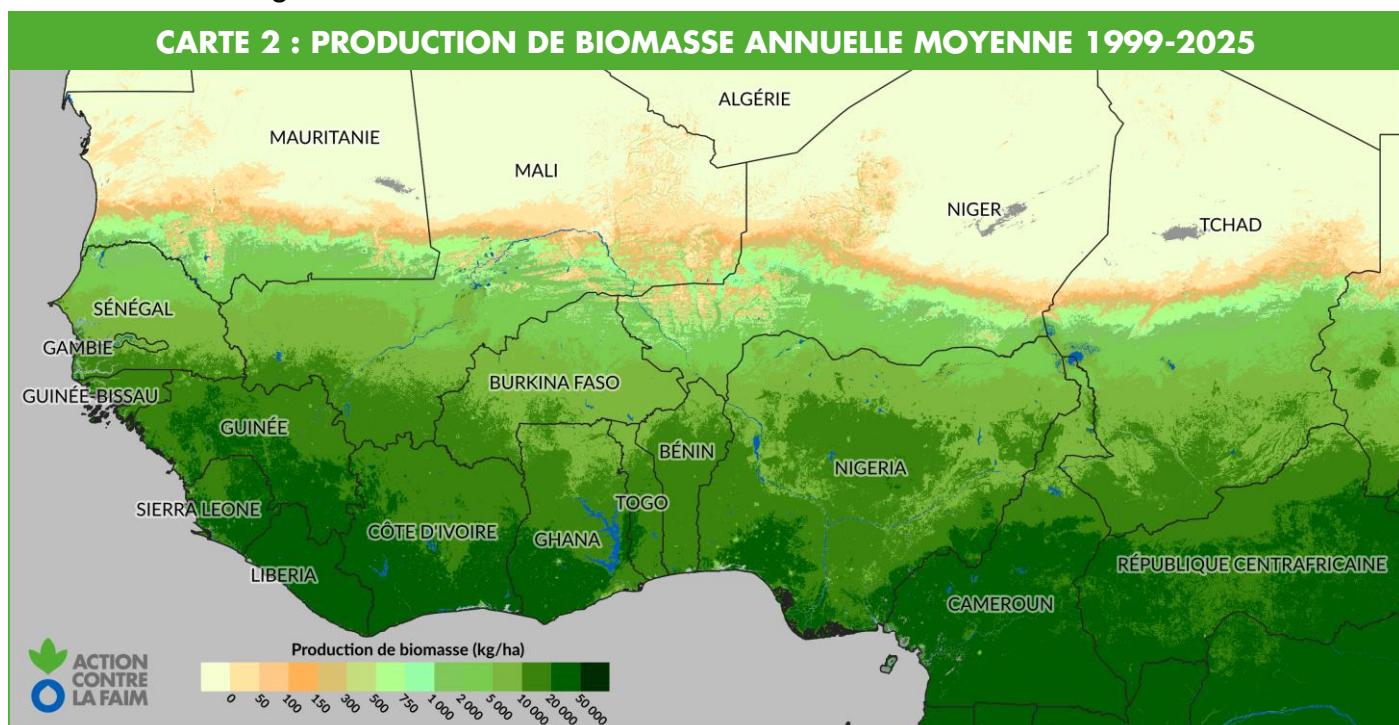
QU'EST-CE QUE LA BIOMASSE ET COMMENT EST-ELLE MESURÉE ?

La biomasse est la production totale de matière végétale mesurée en kilogramme de matière sèche MS par hectare kg/ha. Le terme matière sèche est utilisé pour décrire toute forme de végétation au-dessus du sol sans tenir compte de sa teneur en eau. Pour une analyse de la situation pastorale, la biomasse est un moyen efficace pour mesurer la disponibilité en ressources fourragères.

La production de biomasse est calculée à partir d'images satellitaires collectées par les satellites SPOT-VEGETATION, PROBA-V et SENTINEL-3 de l'Agence Spatiale Européenne et fournies, sous forme de produits décadiques, par le programme européen COPERNICUS par l'intermédiaire de l'Institut flamand de technologie VITO.

La méthode de calcul de la productivité quotidienne de biomasse (kg/ha/jour) se base sur un algorithme intégrant les paramètres biophysiques obtenus à partir d'images satellitaires ainsi que les paramètres climatiques de température et d'éclairement solaire.

L'outil BioGenerator développé par ACF permet d'intégrer l'ensemble de ces données afin de produire la carte annuelle de production de biomasse calculée sur la saison de croissance coïncidant avec la saison des pluies sur le Sahel. La résolution spatiale est de 1 km qui correspond à celle des produits satellitaires utilisés. La période couverte est celle de l'archive satellitaire depuis 1999 à aujourd'hui.



QUELS SONT LES INDICATEURS GÉNÉRÉS ?

Le premier indicateur est la production annuelle de biomasse calculée sur la saison de croissance :

- Production annuelle kg/ha

La production annuelle de biomasse est comparée à la moyenne calculée sur l'ensemble des années depuis 1998 afin d'un faire ressortir l'anomalie qui est représentée de deux manières :

- Anomalie exprimée en pourcentage de la valeur moyenne %
- Anomalie normalisée exprimée en nombre d'écart type σ d'écart à la moyenne

Un indice de vulnérabilité lié à la disponibilité en biomasse, nommé VI (Vulnerability Index), est calculé de manière récursive en pondérant les années les plus récentes afin de prendre en compte des enchaînements d'événements secs ou pluvieux :

- Indice de vulnérabilité VI

Les indicateurs sont visualisables et téléchargeables aux liens suivants :

- geosahel.info
- data.humdata.org/organization/acf-west-africa

PRODUCTION DE BIOMASSE EN 2025

CARTOGRAPHIE DE L'ANOMALIE DE PRODUCTION DE BIOMASSE

La carte 1 représente l'anomalie de production de biomasse pour 2025, exprimée en pourcentage de la production normale observée entre 1999 et 2025.

Dans l'ensemble, la biomasse produite sur le Burkina Faso cette année est supérieure à la normale.

La situation est particulièrement bonne dans une partie importante des régions du Sahel (Oudalan, Seno, Soum et Yagha), de la Boucle du Mouhoun (Kossi, Nayala et Sourou), du Centre-Notrd (Bam, Namentenga, et Sanmatenga), de l'Est (Gnagna) et du Nord (Loroum, Yatenga et Zondoma), où les valeurs atteignent entre 120% à 200% des normales.

À l'inverse, des déficits apparaissent dans certaines zones dont le Centre-Est (Kouritenga) et le Centre-Ouest (Sissili, Ziro), avec des anomalies inférieures à 100 %.

Pour mieux apprécier la performance de la production de biomasse de cette année, la carte 3 présente les anomalies normalisées permettant d'identifier les zones d'anomalies extrêmes.

Elle confirme que la majorité du territoire a enregistré des résultats positifs, principalement la boucle du

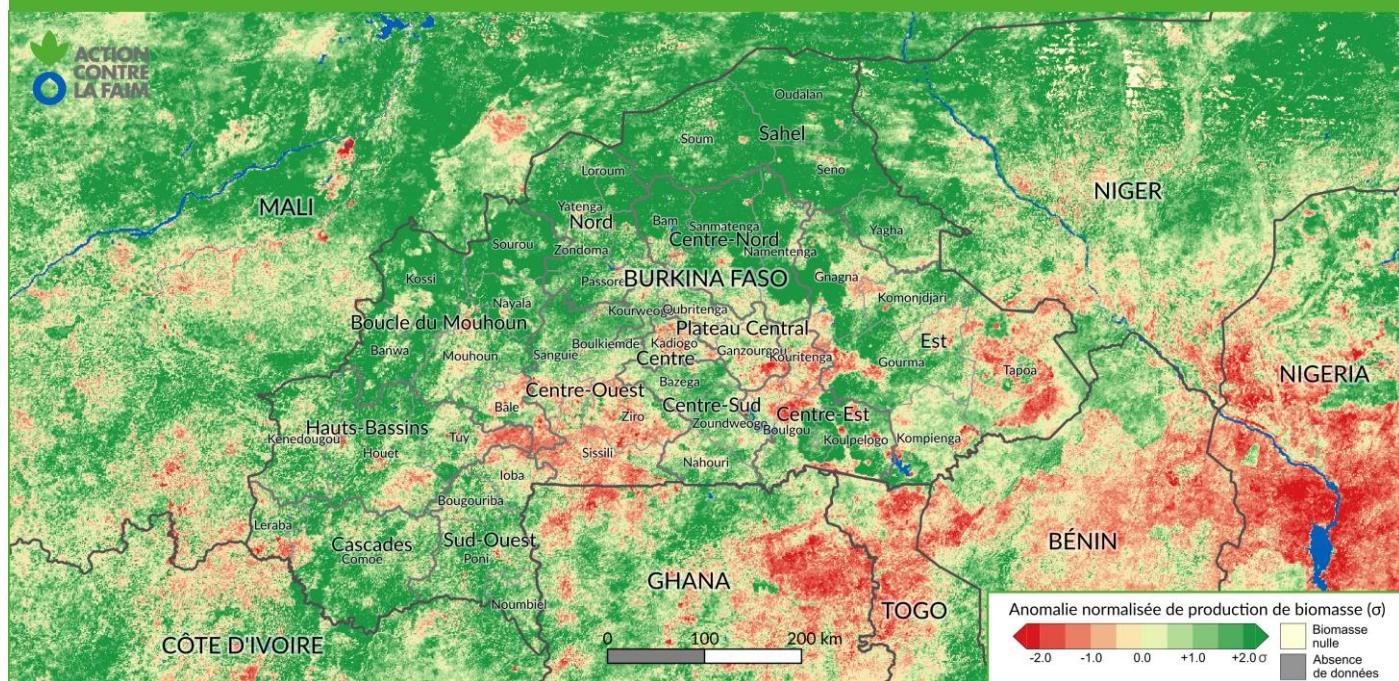
Mouhoun (Banwa, Kossi, Nayala et Sourou), le Centre-Nord (Bam, Namentenga, et Sanmatenga), le Nord (Loroum et Yatenga), et le Sahel (Oudalan, Seno et Soum) avec des anomalies supérieures à $+2.0\sigma$.

Ces zones de bonne production de biomasse en 2025 correspondent à des espaces agropastoraux mais également des zones fortement impactées par l'insécurité ayant entraîné les mouvements des éleveurs vers l'ouest, aux frontières de la Côte d'Ivoire et du Mali.

Située sur un couloir de transhumance vers le Mali, la Boucle du Mouhoun affiche une moyenne de $+2.2\sigma$, la Boucle du Mouhoun. Les autres régions frontalières présentent des valeurs positives mais plus modérées : $+0.7\sigma$ pour les Cascades (frontière Côte d'Ivoire), $+1.9\sigma$ pour le Centre-Sud (frontière Ghana), et $+1.5\sigma$ pour le Sud-Ouest (frontières Côte d'Ivoire et Ghana).

Certaines provinces sont en anomalie négative, notamment au Centre-Est (Kouritenga), Centre-Ouest (Sissili et Ziro) et dans l'Est (Tapoa).

CARTE 3 : ANOMALIE NORMALISÉE DE PRODUCTION DE BIOMASSE ANNÉE 2025



VARIATIONS INTERANNUELLES DE LA PRODUCTION DE BIOMASSE

Les courbes de la rangée de gauche représentent les profils saisonniers de production instantanée de biomasse pour trois provinces : Soum (Sahel), Tapoa (Est) et Sissili (Centre-Ouest). Elles permettent de comparer l'évolution de la production en 2025 (trait épais) aux profils historiques observés entre 1999 et 2025 (trait fin), en intégrant la moyenne, l'écart-type ($\pm\sigma$), ainsi que les valeurs extrêmes (minimum et maximum).

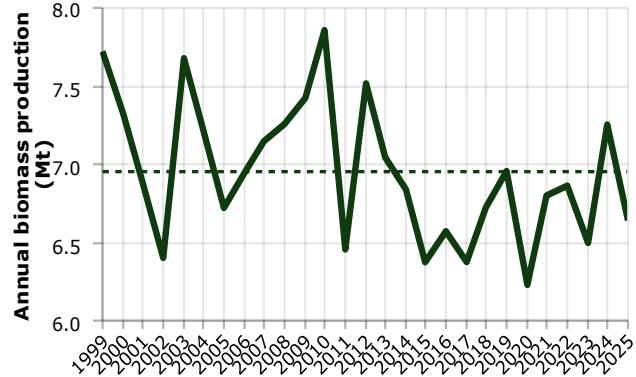
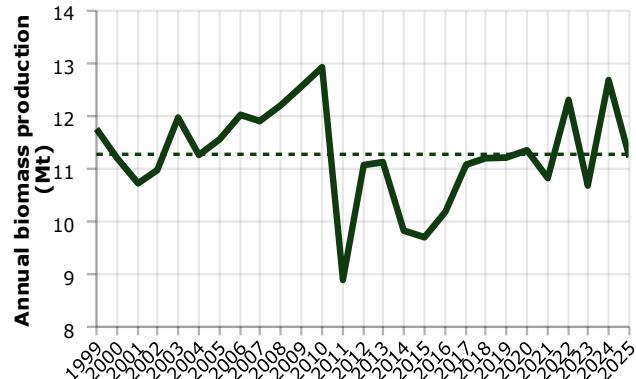
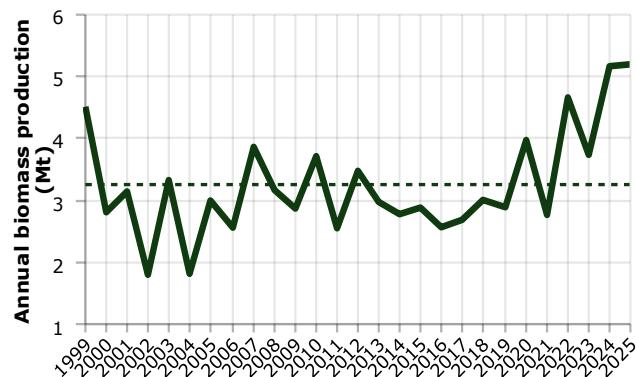
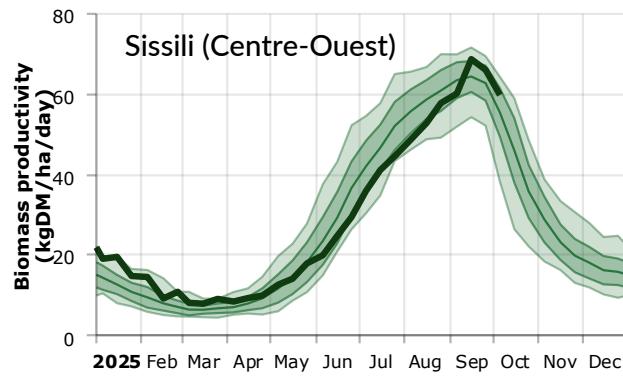
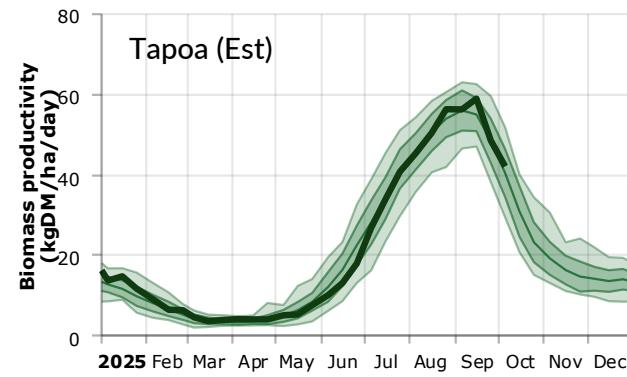
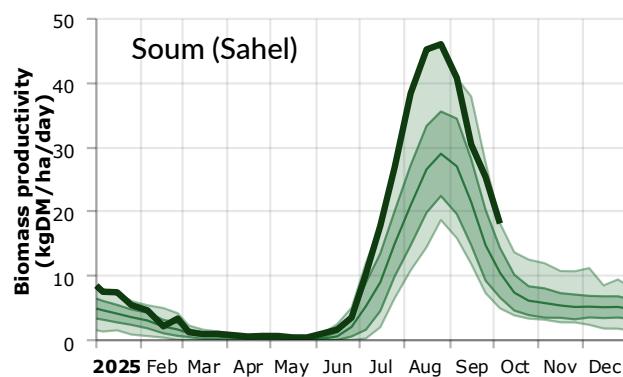
Les courbes de la rangée de droite permettent d'apprécier la variabilité interannuelle de la production de biomasse depuis 1999 dans les trois provinces étudiées.

Dans la province du Soum, le démarrage est vigoureux avec une production de biomasse supérieure à la moyenne. Le pic a été atteint en août, dépassant les volumes habituels. La production a été atteinte plus de 5 Mt, un niveau largement au-dessus

de la moyenne enregistrée depuis 1999 et comparable à celui de 2024.

Dans la province de la Tapoa, la production de biomasse a connu un démarrage lent. Une évolution de la production avec un pic en septembre 2025 est observée, qui reste cependant similaire à la moyenne. Cette production est estimée à 11 Mt pour l'ensemble de la province.

Dans la province de la Sissili, le démarrage est normal bien que la production soit inférieure à la moyenne. Le pic a été atteint durant le mois de septembre. La tendance est similaire à celle des cinq dernières années, à l'exception de 2024, avec une production en baisse par rapport à la moyenne. En 2025, la production est d'environ 6,7 Mt, soit un niveau inférieur à la moyenne qui s'établit à 6,9 Mt.



COMPARAISON DE 2025 AVEC LES ANNÉES RÉCENTES

La production de biomasse en 2025 est globalement bonne et similaire à celle de 2024, bien qu'elle demeure inférieure dans certaines zones.

Des déficits modérés persistent dans la région du Centre-Est (province du Kouritenga) et dans la région du Centre-Ouest (provinces de la Sissili et du Ziro).

L'Indice de Vulnérabilité (VI) est un indicateur récursif pondéré qui intègre les anomalies des années précédentes, en accordant un poids plus important aux années récentes.

Dans le cas présent, 60 % de l'indice repose sur l'année en cours (2025), 25 % sur l'année précédente (2024), et 12,5 % sur celle de 2023, les années antérieures intervenant de manière décroissante. Cette méthodologie permet de suivre l'évolution des conditions pastorales, les communautés étant particulièrement exposées aux déficits fourragers pluriannuels susceptibles d'affecter durablement la santé et la productivité des troupeaux.

La carte 4 présente l'indice de vulnérabilité lié à la biomasse calculé pour l'année 2025. Cette carte montre que plusieurs régions (frontalières ou non),

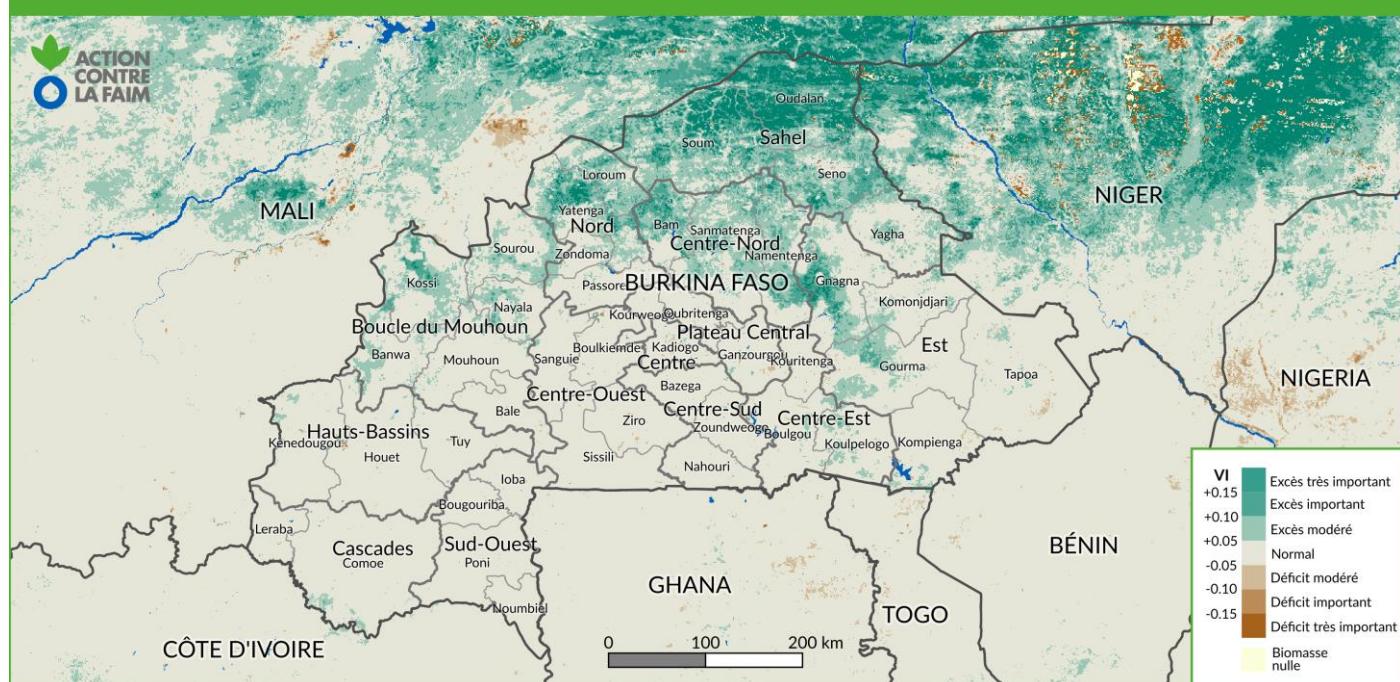
comme la Boucle du Mouhoun, le Sahel, le Centre-Nord, le Nord et l'Est, présentent des indices de vulnérabilité en excès. Une amélioration est nettement observée avec :

- (i) des zones dont l'indice varie de +0,05 à +0,10 (niveau « normal » à « modéré ») dans les provinces de la Kossi, du Bam, du Namentenga, du Sanmatenga, du Loroum, du Yatenga, du Gnagna, du Séno et du Soum
- (ii) des zones avec des excès importants, affichant des indices allant de +0,10 à +0,15. Cet excès important a notamment été enregistré dans la province de l'Oudalan (+0,14).

À l'inverse, quelques provinces enregistrent des déficits modérés à importants, avec des indices négatifs. C'est le cas du Kadiogo et du Kouritenga.

La situation détaillée de la vulnérabilité par région et par province est présentée dans le tableau ci-dessous. Aucune région du Burkina n'affiche un indice de vulnérabilité lié à la biomasse fortement négatif.

CARTE 4 : INDICE DE VULNÉRABILITÉ LIÉ À LA BIOMASSE 2025



Région	Département	Superficie (km ²)	Anomalie 2021	Anomalie 2022	Anomalie 2023	Anomalie 2024	Anomalie 2025	VI 2025
Boucle du Mouhoun	Bale	4545	-0.8σ (095%)	+1.8σ (111%)	-1.0σ (094%)	+1.6σ (110%)	+0.2σ (101%)	-0.00
	Banwa	5855	-0.4σ (097%)	+1.3σ (111%)	+0.0σ (100%)	+2.2σ (118%)	+2.3σ (119%)	+0.04
	Kossi	7410	-0.3σ (096%)	+1.7σ (122%)	+0.7σ (109%)	+2.4σ (131%)	+2.2σ (128%)	+0.05
	Mouhoun	6964	-0.6σ (096%)	+1.8σ (113%)	-0.7σ (095%)	+1.7σ (112%)	+1.4σ (110%)	+0.02
	Nayala	3801	-0.1σ (099%)	+1.8σ (117%)	-0.2σ (098%)	+1.0σ (110%)	+2.3σ (122%)	+0.04
	Sourou	5969	-0.4σ (094%)	+2.1σ (129%)	+0.9σ (113%)	+1.5σ (120%)	+2.2σ (131%)	+0.04
	Total	33614	-0.4σ (094%)	+2.1σ (129%)	+0.9σ (113%)	+1.5σ (120%)	+2.2σ (131%)	+0.04
Cascades	Comoe	15172	+0.9σ (106%)	+2.3σ (117%)	+1.5σ (111%)	+2.2σ (116%)	+1.7σ (113%)	+0.01
	Leraba	3127	+1.1σ (105%)	+2.1σ (111%)	+0.5σ (103%)	+2.1σ (111%)	+0.7σ (103%)	-0.00
	Total	18054	+1.1σ (105%)	+2.1σ (111%)	+0.5σ (103%)	+2.1σ (111%)	+0.7σ (103%)	-0.00
Centre	Kadiogo	2756	+0.8σ (107%)	+2.6σ (123%)	+0.1σ (101%)	+0.7σ (106%)	+0.3σ (103%)	-0.01
Centre-Est	Boulgou	6631	+0.2σ (101%)	+1.6σ (110%)	+0.4σ (103%)	+1.5σ (110%)	+1.0σ (107%)	+0.00
	Koulpelogo	5195	-0.6σ (096%)	+1.4σ (111%)	+0.6σ (105%)	+2.2σ (117%)	+1.6σ (112%)	+0.02
	Kouritenga	2627	+0.1σ (101%)	+0.9σ (107%)	-1.3σ (090%)	+0.6σ (104%)	-0.4σ (097%)	-0.01
	Total	14234	+0.1σ (101%)	+0.9σ (107%)	-1.3σ (090%)	+0.6σ (104%)	-0.4σ (097%)	-0.01
Centre-Nord	Bam	3840	-0.8σ (087%)	+1.5σ (124%)	+0.6σ (109%)	+2.3σ (137%)	+2.7σ (143%)	+0.08
	Namentenga	6525	-0.4σ (094%)	+1.1σ (115%)	+0.2σ (103%)	+2.1σ (128%)	+2.5σ (134%)	+0.06
	Sanmatenga	9282	-0.2σ (097%)	+1.8σ (126%)	+0.5σ (107%)	+2.1σ (131%)	+2.3σ (132%)	+0.05
	Total	19180	-0.2σ (097%)	+1.8σ (126%)	+0.5σ (107%)	+2.1σ (131%)	+2.3σ (132%)	+0.05
Centre-Ouest	Boulkiemde	4122	+0.4σ (104%)	+2.6σ (125%)	+0.5σ (104%)	+1.6σ (116%)	+1.1σ (111%)	+0.01
	Sanguie	5238	+0.0σ (100%)	+2.1σ (117%)	-0.2σ (099%)	+1.2σ (110%)	+1.2σ (110%)	+0.01
	Sissili	6822	-0.3σ (098%)	-0.2σ (099%)	-1.0σ (093%)	+0.7σ (104%)	-0.7σ (095%)	-0.00
	Ziro	5346	-0.2σ (099%)	+0.4σ (103%)	-0.8σ (095%)	+1.1σ (107%)	-0.4σ (097%)	-0.00
	Total	21433	-0.2σ (099%)	+0.4σ (103%)	-0.8σ (095%)	+1.1σ (107%)	-0.4σ (097%)	-0.00
Centre-Sud	Bazega	4060	+0.7σ (105%)	+2.0σ (116%)	+0.5σ (104%)	+1.8σ (114%)	+1.2σ (109%)	+0.01
	Nahouri	3681	+0.2σ (101%)	+1.3σ (109%)	-0.2σ (099%)	+1.3σ (109%)	+1.2σ (108%)	+0.01
	Zoundweogo	3602	-0.0σ (100%)	+1.3σ (110%)	+0.5σ (104%)	+1.9σ (114%)	+1.3σ (110%)	+0.01
	Total	11742	-0.0σ (100%)	+1.3σ (110%)	+0.5σ (104%)	+1.9σ (114%)	+1.3σ (110%)	+0.01
Est	Gnagna	8548	-0.8σ (091%)	+0.5σ (105%)	-0.7σ (092%)	+1.2σ (113%)	+1.9σ (120%)	+0.05
	Gourma	10981	-0.6σ (095%)	+1.1σ (109%)	-0.7σ (095%)	+2.0σ (116%)	+1.3σ (111%)	+0.03
	Komondjari	5130	-0.4σ (096%)	+1.2σ (111%)	-0.7σ (093%)	+1.1σ (110%)	+1.3σ (112%)	+0.03
	Kompienga	6923	-0.9σ (093%)	+1.7σ (114%)	-0.1σ (100%)	+2.1σ (117%)	+0.7σ (106%)	+0.01
	Tapoa	14893	-0.5σ (096%)	+1.1σ (109%)	-0.6σ (095%)	+1.5σ (112%)	-0.1σ (100%)	-0.00
	Total	46592	-0.5σ (096%)	+1.1σ (109%)	-0.6σ (095%)	+1.5σ (112%)	-0.1σ (100%)	-0.00
Hauts-Bassins	Houet	11674	-0.1σ (099%)	+1.8σ (111%)	+0.2σ (101%)	+2.0σ (113%)	+1.4σ (109%)	+0.01
	Kenedougou	8247	-0.5σ (097%)	+1.2σ (107%)	-0.3σ (098%)	+1.5σ (109%)	+1.5σ (108%)	+0.02
	Tuy	5367	-0.7σ (096%)	+2.0σ (112%)	+0.0σ (100%)	+1.7σ (110%)	+0.9σ (106%)	+0.01
	Total	25729	-0.7σ (096%)	+2.0σ (112%)	+0.0σ (100%)	+1.7σ (110%)	+0.9σ (106%)	+0.01
Nord	Loroum	3700	-0.6σ (085%)	+2.0σ (149%)	+1.0σ (125%)	+2.1σ (153%)	+2.1σ (153%)	+0.07
	Passore	4072	+0.1σ (101%)	+2.3σ (123%)	-0.3σ (097%)	+0.7σ (107%)	+1.6σ (116%)	+0.02
	Yatenga	6807	-1.4σ (080%)	+1.4σ (121%)	+0.2σ (102%)	+1.4σ (121%)	+2.3σ (134%)	+0.07
	Zondoma	1868	-1.0σ (089%)	+1.7σ (118%)	+0.1σ (101%)	+1.1σ (112%)	+1.9σ (120%)	+0.04
	Total	16421	-1.0σ (089%)	+1.7σ (118%)	+0.1σ (101%)	+1.1σ (112%)	+1.9σ (120%)	+0.04
Plateau Central	Ganzourgou	4137	-0.3σ (098%)	+1.7σ (113%)	-1.2σ (091%)	+0.7σ (105%)	-0.0σ (100%)	+0.00
	Kourweogo	1602	+0.7σ (107%)	+2.6σ (128%)	+0.3σ (103%)	+1.2σ (113%)	+1.0σ (111%)	+0.00
	Oubritenga	2876	+0.4σ (104%)	+2.2σ (123%)	-0.3σ (097%)	+0.7σ (108%)	+0.5σ (106%)	-0.00
	Total	8977	+0.4σ (104%)	+2.2σ (123%)	-0.3σ (097%)	+0.7σ (108%)	+0.5σ (106%)	-0.00
Sahel	Oudalan	10096	-0.7σ (078%)	+0.7σ (124%)	-0.1σ (097%)	+2.0σ (165%)	+2.5σ (182%)	+0.14
	Seno	7008	+0.3σ (108%)	+0.9σ (122%)	+0.2σ (104%)	+1.9σ (147%)	+2.4σ (160%)	+0.08
	Soum	12754	-0.6σ (085%)	+1.6σ (144%)	+0.6σ (115%)	+2.2σ (159%)	+2.2σ (160%)	+0.10
	Yagha	6400	+0.2σ (103%)	+1.2σ (117%)	+0.1σ (101%)	+1.6σ (122%)	+1.8σ (126%)	+0.04
	Total	36088	+0.2σ (103%)	+1.2σ (117%)	+0.1σ (101%)	+1.6σ (122%)	+1.8σ (126%)	+0.04
Sud-Ouest	Bougouriba	2789	+0.4σ (103%)	+2.3σ (115%)	+0.9σ (106%)	+1.8σ (112%)	+1.3σ (108%)	+0.01
	Ioba	3229	+0.4σ (102%)	+1.7σ (110%)	+0.1σ (101%)	+1.3σ (108%)	+0.4σ (102%)	-0.00
	Noumbiel	2687	+0.4σ (103%)	+2.7σ (123%)	+1.6σ (114%)	+1.3σ (112%)	+1.4σ (112%)	+0.00
	Poni	7258	+0.6σ (105%)	+2.5σ (120%)	+1.8σ (114%)	+1.5σ (112%)	+1.5σ (112%)	+0.00
	Total	16327	+0.6σ (105%)	+2.5σ (120%)	+1.8σ (114%)	+1.5σ (112%)	+1.5σ (112%)	+0.00
Total	Total	272386	-0.2σ (098%)	+2.0σ (114%)	+0.3σ (102%)	+2.1σ (115%)	+1.8σ (113%)	+0.03

CONCLUSION

SAISON D'HIVERNAGE 2025

Au Burkina Faso, la production de biomasse durant la saison hivernale est globalement excédentaire. Toutefois, certaines zones enregistrent des déficits, notamment dans la région du Centre-Est (province du Kouritenga) et du Centre-Ouest (provinces de la Sissili et du Ziro).

Les régions de forte production de biomasse se situent paradoxalement dans des zones confrontées à de graves défis sécuritaires, où l'accès demeure très limité pour les agropasteurs.

À l'inverse, les zones de forte concentration actuelle de bétail, telles que les Hauts-Bassins, les Cascades, le Centre-Sud, le Centre-Est et le Sud-Ouest, affichent une production de biomasse plus faible.

Bien que la disponibilité des ressources soit globalement satisfaisante, le contexte sécuritaire perturbe fortement les activités pastorales. Les ressources sont difficilement accessibles et exploitables, en particulier dans les régions à fort potentiel comme le Sahel, le Nord, la Boucle du Mouhoun et le Centre-Nord.

PERSPECTIVES POUR 2026

Une soudure pastorale peu favorable est anticipée pour les éleveurs du Burkina Faso en 2026.

Les zones de transhumance à forte concentration de bétail (Cascades, Hauts-Bassins, Sud-Ouest, Centre-Est et Centre-Sud) présentent des vulnérabilités malgré un excédent de production jugé « normal à modéré ». La pression exercée sur ces ressources pourrait entraîner des ruptures prématuées et prolonger la période de soudure.

Cette situation accentue la vulnérabilité des ménages agropasteurs, souvent contraints de vendre une partie de leur bétail pour assurer l'alimentation du reste du troupeau. L'embonpoint des animaux risque ainsi d'être inférieur aux standards habituels. Par

ailleurs, si les régions du Sahel, du Nord et de la Boucle du Mouhoun disposent d'importantes réserves de biomasse, elles demeurent instables. Malgré les efforts de reconquête du territoire, l'insécurité limite l'accès et affecte durablement les activités.

Enfin, la crise sécuritaire et les restrictions de transhumance imposées par certains pays limitrophes, comme le Bénin et le Togo, aggravent les impacts socio-économiques. Il apparaît donc urgent d'adopter des mesures d'atténuation pour éviter une dégradation critique des conditions de vie des communautés agropastorales.

RECOMMANDATIONS

- Aménagement et sécurisation des aires pastorales :
 - Poursuivre et intensifier les actions de sécurisation des aires de pâturage et des pistes de transhumance en renforçant les infrastructures d'abreuvement et de soins pour le bétail.
 - Collaborer avec les communautés pour identifier et protéger les zones critiques de pâturage contre la pression des activités agricoles dans les zones de transhumance.
- Évaluation des besoins dans les zones déficitaires :
 - Réaliser des évaluations dans les zones identifiées comme déficitaires pour adapter les réponses aux besoins spécifiques des communautés pastorales.
 - Mettre en place des groupes de travail locaux pour remonter en temps réel les informations et alerter sur les situations critiques.
- Ajustement des plans d'intervention et préparation à la soudure :
 - Réviser les plans d'intervention pour anticiper une éventuelle soudure pastorale précoce dans les zones vulnérables (ex. : Cascades, Sud-Ouest, Centre-Ouest, Centre-Est, Centre-Sud, Est, Plateau Central et Hauts-Bassins).
 - Proposer des stratégies d'alimentation de substitution pour le bétail (fourrage, blocs multi-nutritionnels) dans les zones à fort risque.
- Conservation des excédents de production fourragère :
 - Réaliser des aménagements pour la production fourragère.
 - Mettre en place des mécanismes de conservation (ensilage, foin) et des infrastructures de stockage pour la régulation des disponibilités fourragères durant les périodes de soudure.
 - Favoriser la création de magasins communautaires d'aliments pour le bétail, appuyés par des comités locaux de gestion.
- Reconstitution et résilience du cheptel :
 - Envisager des actions de reconstitution du cheptel pour les ménages vulnérables via des programmes de don ou de vente subventionnée de bétail.
 - Intégrer des initiatives de vaccination et de soins vétérinaires pour améliorer la résilience du cheptel face aux stress climatiques et sanitaires.
- Renforcement de la veille informationnelle :
 - Renforcer les systèmes d'alerte précoce pour le suivi de la biomasse fourragère et des prix du marché dans les zones pastorales à risque.
- Capacité locale et formation :
 - Renforcer la formation des acteurs et actrices locaux en techniques de gestion durable des pâturages, de la production et de conservation du fourrage pour une autonomie accrue des communautés.
 - Créer des « Champs Écoles Pastoraux » pour expérimenter et diffuser des pratiques innovantes de gestion de la biomasse.

Les données utilisées pour le calcul de la production de biomasse proviennent des données générées par le service terrestre de COPERNICUS, le programme d'observation de la Terre de la Commission Européenne. La recherche qui a mené à la version actuelle du produit a reçu des financements de divers programmes de recherche et de développement technique de la Commission Européenne. Le produit est basé sur les données des satellites SENTINEL-3, PROBA-V et SPOT-VEGETATION de l'Agence Spatiale Européenne ESA.

Action contre la Faim
Mission Burkina Faso
Rue Gandaogo, Zogona, Ouagadougou, Burkina Faso

Action contre la Faim
Bureau Régional d'Afrique de l'Ouest et du Centre ROWCA
Ngor Almadies N°13 Bis, Rue NG 96, BP 29621, Dakar, Sénégal

Département de Surveillance et Analyse de Données : Erwann FILLOL
Email : erfillol@wa.acfspain.org
Portail : sigsahel.info

